

## Commune de Neyruz FR

Décisions du Conseil général soumises à referendum facultatif

### Le Conseil communal de Neyruz FR

informe que la décision suivante prise par le Conseil général en sa séance du 16 mai 2023 peut faire l'objet d'une demande de referendum, conformément à l'article 52 de la Loi sur les communes du 25 septembre 1980 (LCo) :

- Participation au crédit d'études relatif au renouvellement et à l'agrandissement de la STEP de Villars-sur-Glâne

Le cas échéant, la demande de referendum doit être déposée au Secrétariat communal de Neyruz FR dans un délai de trente jours à compter de la présente publication, soit jusqu'au **lundi 26 juin 2023** (art. 137 ss LEDP). Le nombre requis de signatures est de **210**, correspondant au dixième des électeurs inscrits. Chaque liste de signatures doit respecter les exigences de l'article 106 LEDP.

Le Conseil communal

Parution dans la Feuille officielle no 21 du 26 mai 2023.